

LA GAZETTE Toutlemondaise



AVRIL 2025

N°51



ÉDITO DU MAIRE

L'activité de cette fin mars est particulièrement conséquente pour le conseil municipal. Tout d'abord au niveau budget, car comme chaque année il faut valider le compte administratif de l'année écoulée, et voter le budget prévisionnel de l'année à venir. Vous trouverez dans cette gazette une présentation graphique et succincte des budgets communaux, et un article sur leur évolution.

Autre point fort de cette fin de mois, la vision proche de la réception des travaux de la salle des sports. Celle-ci est prévue le 1er avril !!! Nous verrons à cette date, les réserves éventuelles sur les travaux réalisés.

Je souhaitais aussi vous parler des activités de l'Île aux Enfants. Vous n'êtes pas sans savoir que cette structure rencontre de fortes difficultés. Vous trouverez dans le corps de cette gazette un article dédié à ces activités Enfance.

Après ces sujets sérieux, je vous souhaite un beau printemps fleuri et de belles journées ensoleillées.

Gérard Petit, Maire de Toutlemonde

ACTU
DU MOIS

Activités Enfance

L'Île aux enfants rencontre des difficultés importantes dans son fonctionnement, principalement en raison de nombreux arrêts de maladie. Malgré les efforts importants des bénévoles et l'aide de la mairie pour maintenir ce service indispensable pour les familles de la commune, l'association a été contrainte de fermer une semaine en mars faute de personnel suffisamment diplômé pour assurer l'accueil des enfants en toute sécurité.

Le bureau de l'Île aux Enfants fait tout son possible pour assurer, j'ose le dire, la survie de l'institution, et je tiens à le féliciter pour sa résilience et son travail. Mais ce n'est pas une situation viable pour ces bénévoles qui prennent sur leurs temps de loisirs, mais aussi familiaux, voire de travail pour gérer cette structure. La municipalité les soutient actuellement au mieux de ses capacités en leur attribuant des subventions exceptionnelles pour les aider financièrement et prépare le transfert pour la prochaine rentrée scolaire.

Certains s'inquièteraient de la poursuite de la structure à la rentrée de septembre. Le conseil municipal lors de son conseil de mars a décidé d'ouvrir les postes municipaux nécessaires au transfert de la structure au niveau communal. Le projet éducatif, le projet pédagogique, la grille tarifaire et la convention de transfert ont aussi été votés lors de cette réunion. Comme vous pouvez le constater, la commune s'engage pleinement dans la mise en place de services Enfance (périscolaire et ALSH) à la rentrée de septembre. Elle met tout en œuvre pour répondre aux besoins des parents. Soyez en assurés

JEU DU MOIS



Vous la connaissez peut-être sous l'appellation vernaculaire de « Gogane ». Vous pouvez la rencontrer sur les bords du Trézon. Mais sauriez-vous dire le nom français que lui donnent les botanistes ?

Réponse dans la prochaine gazette

AGENDA DU MOIS

Avril

Mardi 1er

L'Île aux enfants - AG ordinaire
à 20h00 au pôle enfance

Vendredi 4

Accueil des nouveaux arrivants Toutlemondais
à 19h00 - salle du Conseil

Dimanche 13

Marché 9h00 - 12h30
Exposition du Photo club cerquois

Vendredi 25

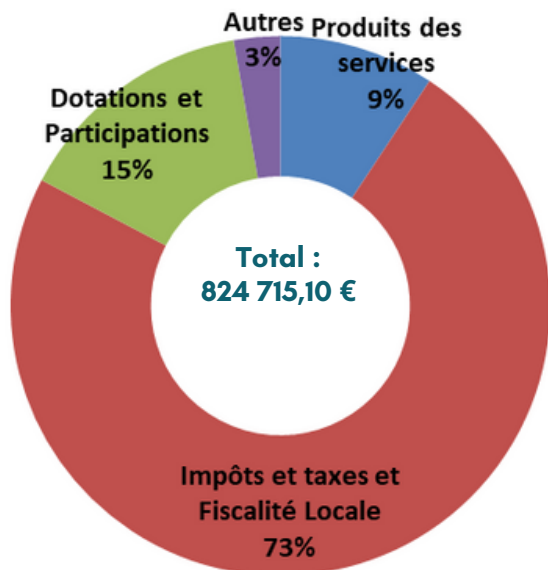
ACTT- AG 20h30 en salle du Conseil

Samedi 26 et dimanche 27

Comité des fêtes
Vinimondaise à l'Espace Concorde

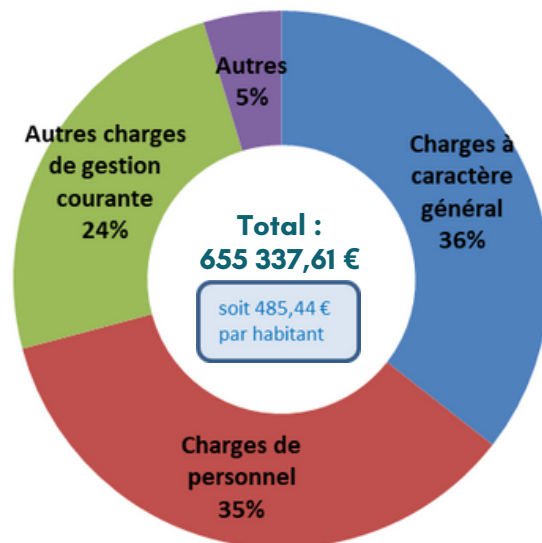
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



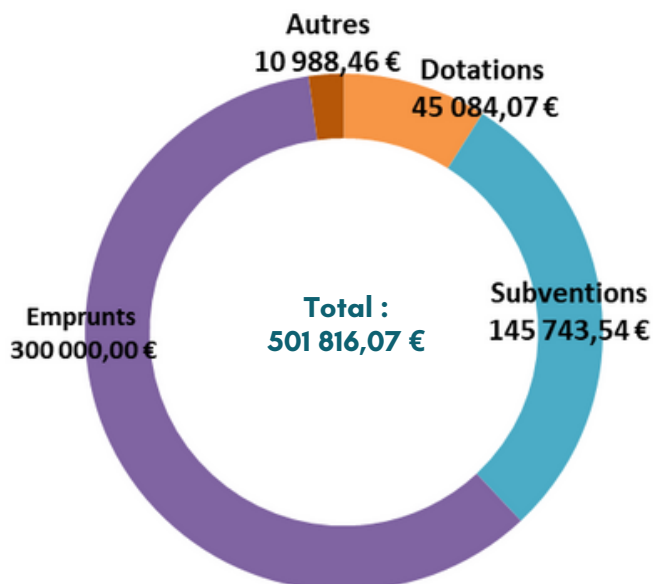
La dotation globale de fonctionnement, principale participation de l'Etat, poursuit son érosion en l'absence d'indexation sur le coût de la vie, et par l'application d'écèlement lié au potentiel fiscal. En 2024, la hausse des impôts locaux n'aura pas compensé cette diminution et celles de la Dotation de Solidarité Communautaire (-8 000 €) et de la recette des actes notariés (-8 000 €).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



La dépense par habitant a augmenté de 39 € cette année, soit presque 9 %. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des charges générales qui passent de 34 à 36 % et en particulier du coût de l'électricité, avec l'arrêt du bouclier fiscal pour la commune. Le budget de fonctionnement dégage cependant un boni de 169 377,49 €, hors régularisation, somme à comparer à ceux de 2024, de 223 095,16 €, et de 2023, 134 615,53 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Le budget est en hausse de 214 542 € par rapport à 2023. L'emprunt partiel contracté en 2024, ainsi que les subventions obtenues, principalement pour la rénovation de la salle des sports, ont permis d'avoir un budget d'investissement positif de 38 642,34 €, celui-ci étant pourtant traditionnellement négatif. A noter une forte diminution de la taxe d'aménagement qui a été divisée par quatre par rapport à 2023 : seulement 7 034 € en 2024, pour 30 862 € en 2023, et 14 257 € en 2022.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET BILAN



Inauguration du mobilier urbain

En tenant compte du résultat de clôture de l'année précédente, soit un solde positif de 380 216 €, celui de l'année 2024 établit :

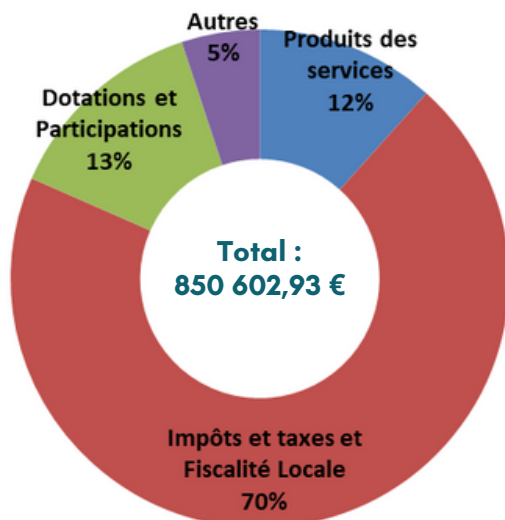
- un résultat de 535 225,36 € en fonctionnement
- et un résultat de 38 642,34 € en investissement.

Les principaux investissements de 2024 ont été :

- le début de la rénovation de la salle des sports : 395 733 € dont 57 801 € d'études,
- le remplacement de la chambre froide de la supérette : 9 696 €,
- la voirie de la ferme des Fosses : 4 971 €,
- les guirlandes de Noël : 2 198 €,
- les bancs du jardin du presbytère (projet citoyen) : 2 187 €.

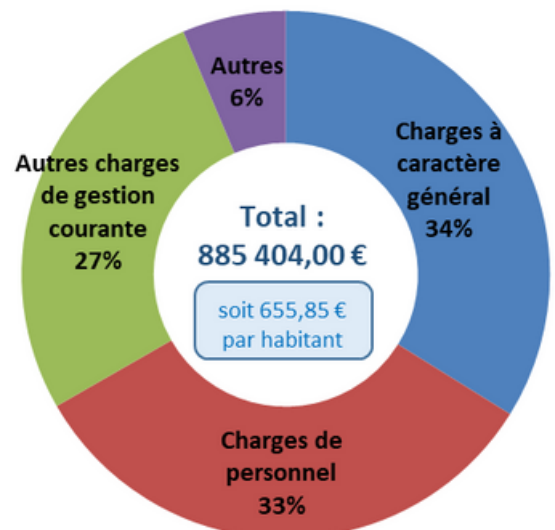
BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



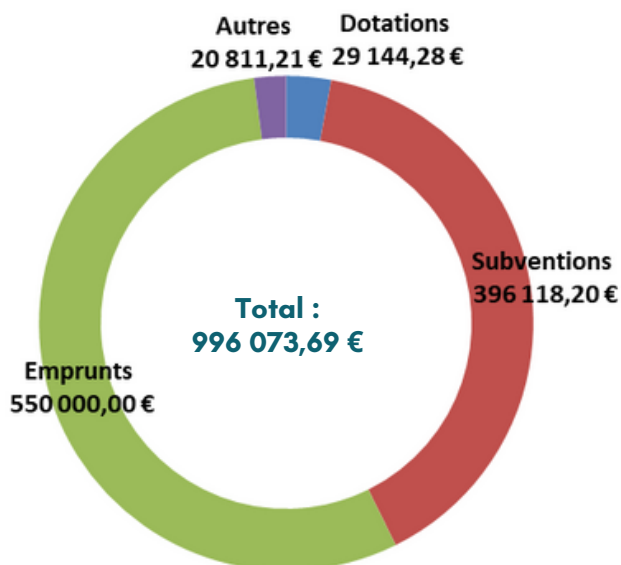
L'érosion de la dotation forfaitaire de l'Etat s'intensifie brutalement en 2025, avec une réduction de 7 600 €, soit presque 10 % de sa valeur. Cette dotation ne représente plus que 8,25 % des recettes de la commune, alors qu'elle en représentait encore 14,75 % en 2017. La commune reste prudente sur ses prévisions de recettes liées aux frais notariés. Malgré ces pertes de recettes, la commune a décidé de n'augmenter que de 0,4% ses taux communaux.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



La partie « Autres charges de gestion courante » passe de 24 % en 2024 à 27 % en 2025, principalement par l'intégration communale des services de périscolaire et d'ALSH en septembre 2025. A noter une forte poussée de 11 % du coût des assurances malgré une augmentation déjà forte en 2024. Par contre, les charges d'électricité devraient diminuer. Malgré ces aléas la commune a décidé de poursuivre ses efforts vers l'école en augmentant au-delà de l'inflation le forfait communal.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



La commune va finaliser son prêt principal pour l'Espace Concorde de 50 000 € supplémentaires. Et dans l'attente du remboursement de la FCTVA, 200 000 €, et des compléments de subventions, de l'ordre de 325 000 € attendus, un prêt relais sera contracté, d'où le montant important d'emprunts pour 2025. D'autres demandes de subventions ont été lancées pour les projets de la commune : modification de la voirie autour de l'îlot central (croisement des départementales) et réparations de l'église, contreforts et électricité.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET BILAN



La poursuite de la rénovation de la salle des sports, avec un budget de l'ordre de 770 000 €, études comprises, reste le projet majeur de 2025.

La commune intègre de plus dans son budget d'investissement :

- 35 000 € d'aménagement de la voirie de l'îlot central du bourg, pour lequel des demandes de subvention ont été faites,
- 30 400 € d'aménagement d'une tyrolienne, projet reporté du Conseil Municipal des enfants, pour lequel une subvention du département a été accordée,
- 28 200 € d'aménagement de la toiture et du crépi de l'église, en partie réalisé en 2024, et pour lequel la commune a obtenu des subventions de l'Etat (DETR).

Les travaux de la rénovation de la salle des sports touchent à leur fin

Depuis le dernier article sur notre site internet, les entreprises finalisent leurs prestations. Le nom « Espace Concorde » est depuis quelque temps apposé sur le



fronton de l'auvent du bâtiment. Les menuiseries extérieures ont été peintes et le traçage sur le nouveau sol multi-activités a été réalisé.

Le projet est passé en commission de sécurité, début mars. Malheureusement les vérins du désenfumage du court "A" n'ayant pu être changés à temps, cette commission a donné un avis défavorable à l'ouverture du bâtiment. Depuis, les vérins ont été remplacés et le SDIS en a été averti. Malheureusement, lors de la vérification annuelle de la solidité des paniers de basket du court "B", deux attaches, une par panneau, ont été partiellement ou entièrement arrachées. Depuis ce contrôle, le court "B" est fermé tant que le nécessaire n'aura pas été fait.

A ce jour l'intervention est programmée la première semaine d'avril, tout comme le remplacement d'un ballast endommagé du court "A" et des batteries de l'éclairage de secours. La réception de la salle est fixée au 1er avril 2025. Mais un complément de sol PVC est prévu pendant la deuxième semaine d'avril sur le court "A". Les photos ci-dessous vont vous donner une idée de ce futur « Espace Concorde ».



Evolution des finances communales

En complément de la double page consacrée à la présentation graphique et succincte des budgets communaux, je souhaitais attirer votre attention sur 2 points.

Tout d'abord la forte baisse de la dotation de l'Etat, suite à la loi Finance 2025 qui essaie d'épurer les comptes de la nation. En 2025, la commune de Toutlemonde se verra imputée de plus de 7 600 €, soit presque 10 %, sa dotation forfaitaire par rapport à 2024. Pour compenser cette imputation et l'inflation, la commune aurait dû voter une augmentation des taux communaux de 1,4 %. Le conseil a acté une évolution de 0,4 % en tenant compte de la nouvelle taxe foncière intercommunale. D'autres mécanismes dont les impacts n'ont pas encore été communiqués par l'Etat pourraient encore affaiblir nos finances communales.

Malgré des recettes à la baisse, et c'est le deuxième point, la municipalité poursuit ses efforts envers l'éducation et l'enfance en augmentant au-delà de l'inflation le forfait communal pour l'école.

Au vu de la dette de l'Etat et des efforts que chacun devra faire, il paraît très probable que les investissements communaux soient fortement freinés dans les années à venir.

Retrait des corbeilles de rue classiques

Depuis le 1er janvier 2025, le tri hors foyer est devenu obligatoire. Actuellement, la majorité des poubelles présentes sur notre espace public sont des corbeilles classiques (tout-venant).

Il serait nécessaire de les remplacer par des poubelles bi-flux afin de permettre un meilleur tri des déchets. Actuellement, nous avons deux poubelles de ce type (une devant le presbytère et une au départ du parcours sportif du Trézon). Les élus ont choisi de retirer la majorité des poubelles classiques sans les remplacer.

L'expérience menée dans certains endroits de la commune montre que cette suppression n'entraîne pas de déchets sauvages.





L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le vendredi 21 février 2025, en présence de ses membres et des représentants de la municipalité.



Ce fut l'occasion de dresser le bilan de l'année 2024, marqué par des événements tels que la Vinimondaise avec 820 entrées, la fête de la musique, le traditionnel feu d'artifice et la fête des lumières. Prochaine manifestation : la Vinimondaise qui aura lieu samedi 26 et dimanche 27 avril 2025.

VINIMONDAISE

Vins & Gastronomies 2025

Samedi
14h-20h

Dimanche
10h-18h

26 et 27 Avril 2025

Nouvel espace Concorde
(salle de sport)
49360 TOUTLEMONDE

Entrée :
4€50
un verre sérigraphié
OFFERT

30 vignerons
& producteurs gastronomiques
+ de 100 appellations à découvrir

12ème édition

Organisée par le comité des fêtes de Toutlemonde
plus d'info sur www.vinimondaise.fr

Ateliers collectifs de Relaxation Guidée

Samedi 26 et dimanche 27 avril

de 10h00 à 11h30

Un cocon de douceur, une parenthèse de bien-être, pour se permettre une profonde détente du corps et de l'esprit.

Au son de la voix et du Kalimba, ces ateliers en petits groupes, invitent à voyager pour libérer les tensions (énergétiques, émotionnelles, mentales et physiques).

Chaque séance est différente, le travail de visualisation pouvant prendre de multiples formes pour réactiver ou fluidifier la circulation d'énergie de vie.



Ateliers collectifs de Relaxation Guidée

samedi 26 et dimanche 27 avril

10h à 11h30

(inscription à une ou deux matinées au choix)

Ancien Foyer des Jeunes à Toutlemonde

Infos et inscription au 06 98 82 64 39

Amener deux plaids ou couvertures, un coussin et un tapis de gym/yoga si vous avez (sinon il vous est prêté).

Accessible aux enfants à partir de 7 ans, et s'ils sont en capacité de tenir 1h30 de détente et s'ils sont accompagnés.

Participation libre et consciente

Places limitées

Inscription à une ou deux matinées au choix

Infos et inscription au **06 98 82 64 39** ou

aurelie-martel@outlook.fr

10h à 11h30 samedi 26 et dimanche 27 avril

Ancien Foyer des Jeunes à Toutlemonde



En attendant la disponibilité de la salle de sports, notre équipe loisirs fille s'est réunie à la JF de Cholet qui nous a gentiment laissé disputer la rencontre dans leur complexe. L'issue du match se conclut sur une belle victoire de nos Basketteuses qui se sont bien défendues lors de cette rencontre.



INVITATION

Assemblée générale de l'ACTT

LE VENDREDI 25 AVRIL 2025
à 20 H 30
A LA MAIRIE SALLE DU CONSEIL

1985

47ème édition du Cholet Agglo Tour

Les coureurs ont disputé 205 km dans la région du Choletais, avec la participation de 147 cyclistes répartis en 21 équipes, dont 10 françaises.

Après une échappée décisive, c'est le Slovaque Lukas KUBIS qui s'impose au terme de la course.

Un grand merci aux 21 signaleurs Toutlemondais qui ont assuré la sécurité tout au long du passage des coureurs.



L'Equipe Unibet Tietema Rockets



Le vainqueur Lukas Kubis

38ème Semi-Marathon du Massif Forestier de Nuillé



Sous une pluie légère mais avec le sourire, 3 000 coureurs se sont élancés au départ de ce semi-marathon de 21,1 km. Un grand merci aux signaleurs qui ont veillé au bon déroulement de l'événement sur la commune.

Journée environnement du 29 mars

Matinée environnement du 29 mars 2025 Ce samedi matin, nous avons eu le plaisir d'accueillir 18 bénévoles, et nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur présence. La collecte a été un peu moins importante que l'année dernière, mais c'est une excellente nouvelle. Voici les résultats :

- Verres : 26 kg
- Tout venant : 42 kg
- Déchets recyclables : 19 kg
- Bois : 12 kg





EXPOSITION PHOTO CLUB CERQUOIS

"LES SÉRIES"



Dimanche 13 avril
pendant le marché mensuel
dans la mairie de **TOUTLEMONDE**

Le mois de mars a été riche en événements pour "La Culture vous veut du bien" avec la troupe de théâtre "Les Fous du Roy" de Saint-Léger pour deux représentations à la salle paroissiale, une exposition peinture de l'artiste "Touche de Blanc" pendant le marché et le groupe de musique irlandaise "Ommadawn" pour la Saint Patrick au bar Le Toutlemonde. Merci à tout le public qui a participé à ces événements.

Pour avril, nous vous proposons de venir admirer l'exposition "Les Séries" du Photo Club Cerquois pendant le marché du 13 avril. A la mairie. Entrée libre de 9h à 12h30.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- 8 juin Animation musicale pendant le marché
- 8 juin Exposition du dessinateur de BD Benjamin Bénéteau
- 11 juin Animation musicale à l'Île aux Enfants
- 14 juin Fête de la musique
- 13 juillet Animation musicale pendant le marché
- 13 juillet Exposition photos d'Alain Martineau
- 31 août Danton. Théâtre et musique dans la grange
- 6 sept Cinéma en plein air

Retour en photos sur les événements de mars





Malgré la pluie, le marché de mars a été bien fréquenté. L'objectif des 30 commerces a été presque atteint avec 28 présents. Nous devrions atteindre les 30 stands au marché du 13 avril. Merci aux derniers arrivés : les huîtres d'Anthony Péaud, les gourmandises de Sylvie et les cookies de Maëva Jolly sans oublier GFC motoculture et son matériel de jardinage.

Merci à nos amis commerçants de nous faire confiance et merci à vous clients d'être de plus en plus nombreux à fréquenter les allées du marché chaque 2ème dimanche du mois.

"La Culture vous veut du bien" présentera une exposition du Photo Club Cerquois intitulée "Les Séries". Pensez à aller admirer les magnifiques photos.

Il affûte tout...



Son camion est installé à l'entrée du marché. Les chalands qui effectuent leurs emplettes, ne peuvent pas le manquer. Jacky Rimbault ne vend ni de la viande, ni du poisson mais il répare les couteaux, les scies, les peignes de tondeuses, les chaînes de tronçonneuse, etc. **Il affûte tout.**

Il est **affûteur rémouleur**. "Un beau vieux métier", précise ce quinquagénaire. La pratique et l'expérience lui donnent un œil avisé sur la vie des couteaux. "Les légumes qui abîment le plus les couteaux sont les tomates et les pommes de terre. Ils cassent le fil de la lame. Je conseille de cuisiner ces légumes avec des petits couteaux à scies." L'affûteur rémouleur aime aussi redonner vie à des outils délaissés mais qui ont encore beaucoup à donner à leurs propriétaires. "J'aime le côté préservation et le côté écologique. Avec les réparations et l'affûtage, on évite la surconsommation." Une problématique finalement très actuelle au temps de l'économie circulaire vouée à limiter la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. L'affûteur rémouleur est bien de son époque.

Merci de lui faire confiance.

Pas d'inquiétude !

Dans le cadre de la surveillance des lignes électriques aériennes moyenne tension pour le compte d'Enedis, un survol de notre commune par hélicoptère est prévu. Enedis vous informe qu'entre le lundi 24 mars et le vendredi 25 avril 2025, des vols seront réalisés à très basse altitude, proche des lignes, pour la réalisation de diagnostics des réseaux électriques de notre commune.



Le printemps est là !

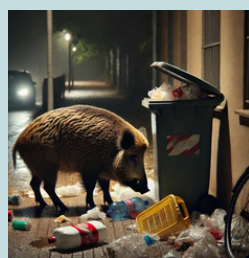
Avec le retour de conditions météorologiques plus douces, les tontes de gazon ont repris. Cependant, nous avons constaté que certains habitants déposent leurs tontes sur l'espace public (fossés, espaces verts, bords de sentiers, etc.).



Nous rappelons que les dépôts illégaux de déchets, quelle que soit leur nature, sont interdits par l'article L.541-16-2 du Code de l'environnement. En conséquence, les particuliers s'exposent à une amende de 1500 €. Voici une alternative : les tontes de gazon peuvent être utilisées comme paillis dans votre jardin, ce qui permet de conserver l'humidité, de limiter la croissance des mauvaises herbes mais aussi d'enrichir votre compost.



Si vous avez des difficultés pour payer votre facture d'eau, vous pouvez envoyer un email à l'adresse : toutlemonde.aide@gmail.com ou bien vous pouvez vous présenter à l'accueil de la mairie ou de la poste avec votre facture Véolia et votre quotient familial CAF en donnant vos coordonnées et en expliquant brièvement vos difficultés. Votre dossier sera étudié par le Centre Communal d'Action Sociale.



Insolite

Un sanglier a été récemment surpris sur la commune de Toutlemonde. Selon plusieurs témoins, l'animal semblait particulièrement intéressé par les restes de nourriture, fouillant méthodiquement les sacs à la recherche de son prochain repas. « C'était incroyable, » raconte un voisin, « il n'avait aucune honte, il était là, tranquille, en train de fouiller parmi les emballages, comme s'il était à la recherche d'un festin. » Interloqué de se voir interpellé, l'animal s'est enfui... en laissant un sacré désordre derrière lui !



L'assemblée générale de l'Association l'Îlot Doudou s'est déroulée le jeudi 13 mars à 19h. Lors de cette réunion, les membres ont évoqué différentes solutions pour apporter un soutien financier, en réponse aux événements récents ayant impacté l'association, modifiant le bon fonctionnement de la MAM. Un nouveau logo a également vu le jour : un logo commun à l'association et à la MAM, ces deux entités étant indissociables. Les membres du bureau remercient chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur participation à ce moment important pour l'association.

La chorale Toutlemonde en chœur



Vous invite à son concert
le 4 mai 2025 à 15h
en l'église de Toutlemonde



Avec la
présence des
Doux Hommes
dirigés par Bernard Boudier

Entrée libre au profit de l'association Anjou-Lévy (Ukraine)



Mardi Gras : tous les élèves se sont déguisés. Les maternelles ont déambulé dans le bourg. Ils ont retrouvé les grands en fin de matinée pour danser sur la cour



CLUB JEUX

Organisé par la municipalité

Venez profiter d'un après-midi détente
autour de jeux de société et de cartes

MARDI 15 AVRIL 2025

Salle du restaurant scolaire

**À partir de 14h : jeux
16h30 : goûter offert**



**Animation gratuite
ouverte à toutes et à tous**

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL
MERCREDI 23 AVRIL 2025 À 20H30
 OUVERT À TOUS

ETAT CIVIL

Naissance

Liv SAXEL LEBLOND née le 12/03/2025
 Alma DUPAS née le 19/03/2025



L'Espace Concorde

Réponse du jeu de mars



L'emplacement de cette "borne" se trouve sur l'église à droite des marches. Elle indique 131m +- 1m, ce qui est l'altitude de l'église. Pour ce qui est de la commune, le point bas se situe à 95m et le point haut à 188m. Pour rappel, le point culminant du Maine et Loire se trouve aux Gardes et à une altitude de 210m. Bravo à ceux qui ont eu "l'oeil"...



Ceci est une fake news !

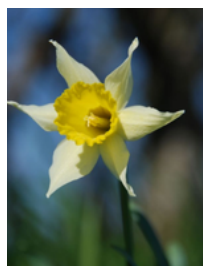
Livre du mois



Avril marque vraiment le début de la floraison printanière. «La flore de Toutlemonde» vous permettra d'identifier aisément les espèces les plus fréquentes du territoire communal. L'ouvrage est empruntable à la bibliothèque «aTout'lire». Vous pouvez aussi l'acquérir (22 €) auprès de l'auteur gerard.hamon6@wanadoo.fr qui vous gratifiera d'une dédicace personnalisée !

Sujet nature du mois

Parures printanières des milieux acides et humides, les jonquilles accompagnent l'arrivée des premiers beaux jours. Une couronne jaune d'or en forme de clochette pendant à l'extrémité d'une haute tige, six pétales - en réalité des tépales - plus pâles largement étalés, des feuilles étroites et dressées rendent toute confusion exclue.



HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
 Samedi : 9h00 - 12h00

Mairie : 02 41 55 02 16

Urgence mairie : 06 72 07 09 59

contactemairiedetoutlemonde.fr
www.toutlemonde.fr

Toutlemonde49

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

Lundi : 14h15 - 16h30
 Mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 11h00 / 14h15 - 16h30
 Mercredi : 15h30 - 18h00
 Samedi : 10h00 - 12h30
 N° de tel : 02 41 55 02 00

BIBLIOTHÈQUE



Adhésion & emprunts GRATUITS

Mercredi et vendredi :

16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

02 41 55 76 67

bib_toutlemonde@choletagglomeration.fr

SALLE PAROISSIALE

Location de salle & vaisselle
 Catherine Beaupérin 06 68 08 01 08
 Location matériel
 Roland Sauzeau 06 82 35 69 66

SOLIDARITÉ TRANSPORT



Demandez la liste à la mairie

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

toutlemonde.aide@gmail.com

ou adressez-vous à la Poste ou la Mairie

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Vezins) : 02 41 64 40 02
 Transport (Cholet Bus) : 02 41 62 65 65
 Médecin de garde : 116 117

112
 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

15
 SAMU
 LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

17
 POLICE SECOURS

18
 SAPEUR-POMPIERS

114
 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

115
 HÉBERGEMENT D'URGENCE

119
 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

3977
 MALTRAITANCES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

3919
 VIOLENCES CONJUGALES

Abonnez-vous sur le site Internet de la commune pour recevoir la Gazette par mail tous les mois

